



Le droit de mes enfants vis avis de leur pays natal

Par **djamy**, le **19/10/2009** à **00:52**

Bonjour,

Nous sommes moi et mon mari algeriens residents en algerie parents des triplees nees a paris le 18 mars 2004 j ai besion de savoir le droit(nationalite , allocattions.....) de mes enfants et quels sont les demarches et mes devoirs vis avis de leur pays natal car depuis leur naissance on a quitte la france pour des raisons plus au moins materiels et c etait surtout la meconnaisance de la situation de mes enfants ou person ne voulait reconnaitre leur existence et leur droit apres leur naissance pour seule raison ou faute nous les parents on est residents mais je tient a relire ce lien et savoir plus les droit sans oublier mes devoirs merci